



SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

publié lundi 27 avril 2020

Déclaration d'impôt des auteurs

La SGDL, en collaboration avec l'ADAGP, la SACD, la Sacem, la Saif et la Scam, a conçu une série de vidéos pour accompagner les auteurs lors de leur déclaration fiscale.

Elaborées conjointement pour répondre aux attentes et aux nombreuses questions de toutes les catégories de créateurs et créatrices, ces vidéos sont complétées par des **fiches pédagogiques**.

Déclarer ses droits d'auteur en traitements et salaires ou bénéfices non commerciaux, appréhender la TVA sur le droit d'auteur, comprendre en quoi consistent les contributions sociales, autant de questions complexes qui trouveront leur réponse.

Ces vidéos ont été pensées de manière interactive : les auteurs pourront aller de l'une à l'autre selon leur situation, leur parcours.

Ce projet unique, est la marque d'une collaboration active entre six sociétés d'auteurs, désireuses d'accompagner aux plus juste leurs membres avec une information didactique et transversale à tous les répertoires.

[Les vidéos et les fiches pratiques](#)